

Communiqué de presse

A Boulogne-Billancourt
Le 8 février 2024



CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DE PHYTEIS ECOPHYTO 2030 : POUR UN CHANGEMENT DE METHODE

Dans un contexte marqué par une mobilisation exceptionnelle du monde agricole et un engagement inédit du gouvernement français à apporter des réponses concrètes à la détresse des agriculteurs, Phyteis a tenu sa conférence de presse annuelle ce jeudi 8 février.

Alors que le Premier ministre a annoncé, jeudi 1er février, une « mise en pause » pour quelques semaines du plan Ecophyto, Phyteis a salué l'opportunité d'une réflexion collective autour d'une nouvelle méthode, tout en réaffirmant l'importance d'une transition agroécologique que l'ensemble des acteurs appellent de leurs vœux.

Si des précisions devraient être apportées par le gouvernement lors du Salon de l'Agriculture, Phyteis a souhaité faire entendre les propositions des acteurs de la protection des cultures et souligner à la fois les progrès réalisés dans ce domaine les 20 dernières années, la nécessité de concentrer les efforts sur la réduction des impacts liés à la production agricole plutôt qu'à la diminution des quantités de matières actives utilisées et le potentiel de l'approche combinatoire promue par la profession.

Des volumes de ventes à la distribution en baisse structurelle depuis 20 ans

En France, **64 898 tonnes** de matières actives ont été vendues par les adhérents de Phyteis à la distribution en 2022 contre 55 400 tonnes en 2021, marquant une hausse en trompe l'oeil de 17 % mais confirmant **une baisse structurelle observée depuis plus de 20 ans**. Le volume des ventes à la distribution a ainsi reculé de 17,4 % depuis 2008, année de lancement du plan Ecophyto, et de **46 % depuis 1999**.¹

Cette hausse en trompe l'oeil s'explique en grande partie par la croissance des ventes de matières actives utilisables en agriculture biologique (UAB). Les UAB comptent ainsi pour près de la moitié de la hausse des volumes vendus entre 2021 et 2022. Avec 24 000 tonnes vendues en 2022, en croissance de près de 24 % en un an et de près de 54 % par rapport à 2020, **les UAB représentent plus du tiers des volumes de matières actives vendues à la distribution** (37 %).

Hors soufre et cuivre, le marché français des matières actives phytopharmaceutiques reste ainsi relativement stable et enregistre une hausse en trompe l'oeil n'indiquant ni une croissance des volumes utilisés, ni une croissance des besoins.

Un chiffre d'affaires en recul de 5 % en 2023



Les adhérents de Phyteis ont réalisé en 2023 un chiffre d'affaires total de 2,4 mds € contre 2,5 mds € en 2022 (- 5,17 %). Sur un an, la répartition des ventes de matières actives phytopharmaceutiques reste stable en valeur également, avec 46 % de produits herbicides, 30 % de produits fongicides, 14 % de produits divers et 9 % de produits insecticides vendus en 2023.

Les ventes de produits de biocontrôle réalisées par les adhérents de Phyteis sont estimées à 82 M€ ; celles des biostimulants homologués MFSC sont estimées à 28 M€.

Encourager activement le déploiement de la démarche combinatoire

Les fabricants de produits et de solutions de protection des cultures sont engagés auprès de toutes les agricultures dans une dynamique de transformation initiée depuis plusieurs années. En 2022, cette démarche a conduit à la création de Phyteis et a permis de formaliser une nouvelle vision de la protection des cultures dans le cadre d'une approche dite « combinatoire ».

Il s'agissait alors de répondre à la multiplication des impasses techniques et à leurs conséquences : en France, **38 % des usages ne sont pas pourvus** en solutions de protection et 25 % ne disposent que d'une seule et unique solution². Un constat laçant un nombre grandissant de filières comme le blé, le colza, la vigne, la cerise, la pomme, l'endive ou encore la noisette en situation d'impasse technique.

L'approche combinatoire réunit **4 familles de solutions** complémentaires et indissociables de lutte contre les bioagresseurs : **l'agronomie digitale**, qui facilite le pilotage des itinéraires techniques ; **la bioprotection**, directement inspirée des mécanismes naturels ; **les biotechnologies**, qui constituent l'une des formes les plus prometteuses de protection intrinsèque des cultures ; **la phytopharmacie** utilisée de façon ciblée lorsqu'aucune alternative efficace n'est disponible.

Associées, ces solutions constituent une véritable boîte à outils adaptée à toutes les exploitations agricoles et toutes les configurations de terrain. Elles doivent apporter aux agriculteurs des réponses sur-mesure, efficaces et abordables face aux enjeux de souveraineté agricole et de sécurité alimentaire (la FAO estime que les ravageurs et maladies des plantes causent chaque année jusqu'à 40 % de pertes de cultures vivrières³), de préservation des écosystèmes et d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, sans oublier la performance économique des exploitations agricoles.

« L'approche combinatoire va apporter de nombreuses solutions alternatives pour toutes les agricultures, déclare **Yves Picquet, Président de Phyteis**.

Pour accélérer l'émergence et l'adoption progressive de ces solutions, plusieurs conditions de succès doivent être remplies : ne pas interdire de substances pour lesquelles aucune alternative efficace n'est disponible, intégrer dans les plans de transition le pas de temps incompressible de la recherche, favoriser l'émergence de nouveaux champs d'innovation et accompagner l'adoption d'alternatives innovantes.

Il faut aussi inclure l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur agricole dans les réflexions et travaux collectifs – sans oublier le secteur de la protection des cultures. »

Ecophyto 2030 : changer de méthode pour cibler les impacts liés à la production agricole et non les moyens de production !

Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire « sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires », adopté le 14 décembre 2023, a rappelé qu'Ecophyto a permis la mise en place de dispositifs efficaces en matière de réduction des risques tels que le retrait des substances phytosanitaires classées Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques de catégorie 1 (CMR1), le déploiement des solutions de biocontrôle, la création des Fermes DEPHY ou les programmes de formation Certiphyto.

« Diminuer les impacts de nos produits est un objectif sur lequel nous travaillons sans relâche depuis des années, déclare **Yves Picquet, Président de Phyteis**.

Malgré des avancées indéniables dans le cadre du plan Ecophyto, les politiques publiques françaises se sont jusqu'à présent concentrées sur le suivi des quantités de matières actives utilisées, privant parfois l'agriculture française de ses moyens de production sans que des alternatives efficaces et facilement déployables ne soient disponibles.

Chez Phyteis, nous considérons qu'un recentrage des indicateurs autour de la réduction des impacts liés à la production agricole, comme le préconise l'Union européenne, serait de nature à faire converger les enjeux de préservation de la santé et des écosystèmes, d'adaptation au changement climatique et de souveraineté alimentaire.

Cela implique un changement de méthode centré sur la co-construction et l'incitation plutôt que l'obligation punitive, et la prise en compte de la parole de tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole, dont la protection des cultures est un maillon incontournable. »

**Retrouvez Phyteis au Salon de l'Agriculture :
Du 24 février au 3 mars, Hall 4 – Stand C046**

1 Les volumes de ventes de matières actives vendues à la distribution sont issus des déclarations annuelles des adhérents de Phyteis, qui représentent environ 90 % du marché français des produits phytopharmaceutiques à usage agricole en valeur. Ces volumes correspondent aux quantités de matières actives contenues dans les produits et solutions achetés par les distributeurs et à destination des agriculteurs.

2 Source : rapport du CGAAER « Valoriser le dispositif de gestion des usages orphelins » – février 2021.

3 Source : FAO, <https://www.fao.org/plant-health-2020/about/fr/>

À propos de Phyteis

Phyteis, organisation professionnelle, fédère, en France, 18 entreprises qui accompagnent les agriculteurs en proposant une approche combinatoire de protection de leurs cultures grâce à l'agronomie digitale, aux biotechnologies, aux biosolutions (biocontrôle et biostimulants) et à la phytopharmacie.

La protection des plantes se place au coeur des enjeux contemporains. Elle participe de la consolidation de la souveraineté alimentaire française et européenne tout en oeuvrant pour une transition agroécologique.

Notre conviction, c'est qu'une agriculture durable et responsable doit réconcilier le maintien de la compétitivité de nos productions et les investissements de long terme dans l'innovation, la recherche et le développement de nouvelles solutions.

Pour plus d'informations - www.phyteis.fr



CONTACT PRESSE

Marine Artur
06 03 18 89 17
artur@droitdevant.fr

Eléonore Leprettre
06 12 55 79 83
eleprettre@phyteis.fr

